



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 01 juillet 2004
N° CERTA-2004-ACT-007

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité N°7

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2004-ACT-007>

Gestion du document

Référence	CERTA-2004-ACT-007
Titre	Bulletin d'actualité N°7
Date de la première version	01 juillet 2004
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

2 Activité en cours

Durant la période du 17 juin 2004 au 24 juin 2004, l'activité sur les ports 135/tcp et 445/tcp ont représenté près des deux tiers des rejets sur nos dispositifs de filtrage. Pour ces deux ports, les paquets rejetés proviennent à près de 80% du bloc 213.0.0.8/24 sur lequel se trouve un de nos pare-feux.

port	pourcentage
445/tcp	34,31
135/tcp	31,70
137/udp	8,88
139/tcp	5,11
80/tcp	3,48
2745/tcp	3,29
3127/tcp	2,38
1434/udp	2,02
5554/tcp	1,70
9898/tcp	1,48
1433/tcp	1,33
4899/tcp	0,98
1080/tcp	0,89
6129/tcp	0,86
21/tcp	0,54
443/tcp	0,44
3128/tcp	0,18
5000/tcp	0,12
111/tcp	0,09
3389/tcp	0,09
23/tcp	0,08
10080/tcp	0,06
6112/tcp	0,01

TAB. 2 – Paquets rejetés

3 Les dangers de la navigation sur l'Internet

Dans notre alerte CERTA-2004-ALE-009, nous vous avons parlé de deux vulnérabilités du navigateur Microsoft Internet Explorer.

Comme souvent dans une application logicielle, des failles sont présentes dans ce navigateur. Un navigateur vulnérable expose l'utilisateur à différents risques (par exemple l'exécution de code arbitraire sur le système, vol de *cookie* ou autre informations confidentielles, ...).

La récente modification de la politique de publication des correctifs par Microsoft a encore aggravé la situation : en effet, les correctifs ne sont émis qu'une fois par mois, ce qui peut rallonger le délai entre la découverte de la vulnérabilité et l'application du correctif.

De manière générale, la navigation sur l'Internet nécessite quelques précautions (voir Documentation) :

- ne pas exécuter systématiquement les scripts (ActiveX, Java, Javascript, ...);
- ne pas accepter systématiquement les *cookies*;
- appliquer les correctifs de sécurité dès leur sortie pour le système, le navigateur et tous ses composants (JVM, plug-ins, ...).
- éviter une diffusion excessive d'informations personnelles.

4 Actions suggérées

4.1 Respecter la politique de sécurité

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document.

4.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

4.3 Appliquer les correctifs de sécurité

La table 3 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

4.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiat. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

4.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

4.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexplicables et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité.

N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

5 Rappel des avis et des mises à jour émis

Pendant la semaine du 21 au 26 juin 2004, le CERTA a émis les avis suivants :

- CERTA-2004-AVI-204 : Multiples vulnérabilités du service ISC DHCP
- CERTA-2004-AVI-205 : Vulnérabilité de Pure-FTPd
- CERTA-2004-AVI-206 : Vulnérabilité de Aspell
- CERTA-2004-AVI-207 : Vulnérabilité du client Lotus Notes
- CERTA-2004-AVI-208 : Vulnérabilité des commutateurs 3COM SuperStack

Les mises à jour suivantes ont été publiées :

- CERTA-2004-AVI-193-001 : Vulnérabilité du logiciel OfficeScan de Trend Micro (mise-à-jour de la section Systèmes affectés)
- CERTA-2004-AVI-195-001 : Vulnérabilité du module mod_proxy du serveur HTTP Apache (ajout références aux bulletins de sécurité de Gentoo et OpenBSD)
- CERTA-2004-AVI-204-001 : Multiples vulnérabilités du service ISC DHCP (ajout référence au bulletin de sécurité de SuSE)
- CERTA-2004-AVI-206-001 : Vulnérabilité de Aspell (ajout référence au bulletin de sécurité de Gentoo)
- CERTA-2004-AVI-180-004 : Vulnérabilité de MIT Kerberos 5 (ajout de la référence au bulletin de sécurité NetBSD)

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	–	CERTA-2004-AVI-066 CERTA-2004-AVI-064 CERTA-2003-AVI-132
22	TCP	SSH	–	CERTA-2003-AVI-152
23	TCP	Telnet	–	CERTA-2003-AVI-209 CERTA-2003-AVI-179 CERTA-2003-AVI-131
80	TCP	HTTP	–	CERTA-2004-AVI-050 CERTA-2004-AVI-210
111	TCP	Sunrpc-portmapper	–	CERTA-2003-AVI-052
135	TCP	Microsoft RPC	–	CERTA-2003-ALE-002 CERTA-2003-AVI-111 CERTA-2004-AVI-127
137	UDP	NetBios-ns	–	CERTA-2004-AVI-031
139	TCP	NetBios-ssn	–	CERTA-2003-AVI-168 CERTA-2003-AVI-144 CERTA-2004-AVI-126
389	TCP	LDAP	–	CERTA-2004-AVI-045 CERTA-2003-AVI-102 CERTA-2003-AVI-068 CERTA-2003-AVI-041 CERTA-2003-AVI-004 CERTA-2004-AVI-126
443	TCP	HTTPS	–	CERTA-2003-AVI-156 CERTA-2004-AVI-095 CERTA-2004-AVI-178
445	TCP	Microsoft-smb	–	CERTA-2004-AVI-053 CERTA-2003-AVI-105 CERTA-2003-AVI-038 CERTA-2004-AVI-126
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	–
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	CERTA-2002-ALE-006
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	CERTA-2002-AVI-157
2745	TCP	–	Bagle	–
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	CERTA-2004-AVI-062 CERTA-2004-AVI-186
3389	TCP	Microsoft RDP	–	CERTA-2002-AVI-213
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	CERTA-2001-AVI-165
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
6112	TCP	Dtspcd	–	CERTA-2002-ALE-001
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	CERTA-2003-AVI-214
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	CERTA-2004-COM-001
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–

TAB. 3 – Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés

6 Documentation

Note d'information du CERTA sur les vulnérabilités de type *Cross-Site Scripting* du 22 mars 2002 :
<http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-INF-001/index.html>

Liste des tableaux

1	Gestion du document	1
2	Paquets rejetés	2
3	Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés	4

Gestion détaillée du document

01 juillet 2004 version initiale.